

**Monsieur le Maire
Commune d'Altorf
12 rue Principale
67120 ALTORF**

Dossier suivi par :
Romane HAUSWALD
Tél : 33 (0)7 61 72 83 06
Courriel : r.hauswald@alsace.cci.fr

Strasbourg, le 04/11/2024

Objet : Avis sur le projet de modification n°2 du PLU d'Altorf

Monsieur le Maire,

Par courrier transmis le 19 septembre 2024, vous avez sollicité l'avis de notre Chambre de Commerce et d'Industrie sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune. La CCI émet un avis favorable à la procédure de modification en cours.

Nous saluons la qualité générale des documents composant le dossier d'élaboration et l'implication de la commune dans ses mesures pour lutter contre le changement climatique. La CCI est également satisfaite de l'exclusion de certaines installations du champ d'application des règlements relatifs aux toitures-terrasses ou à faible pente (notamment les locaux techniques et les locaux industriels), pour raison de non-adaptations structurelles de ces dispositions.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à cette contribution, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations très distinguées.

**Le Directeur Attractivité et
Développement des Territoires
Chambre de Commerce et d'Industrie
Alsace Eurométropole**



Olivier SCHMITT